



COMMISSION FÉMININE

PROCÈS-VERBAL N°17

Réunion du 04 mars 2024

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN

Responsable des compétitions jeunes et séniors F et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Mathilde REBOULLET, Elodie LAFFORGUE, Daniel CHEVAL et Michel PEYROUZE.

CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.

Match n° 26937712 en D1 opposant St Cyr Félines Peaugres à Rochemaure est replanifié le dimanche 21 avril à 10h

Match n° 26937713 en D1 opposant Vallée du Jabron à Tain Tournon est reporté au dimanche 21 avril à 10h

Match n° 27820239 en D2 opposant Val d'Ay à St Marcel est reporté au dimanche 24 mars à 10h

Match n° 27820297 en D2 opposant Chateauneuf du Rhône à 2 Vallons est reporté au dimanche 21 avril à 10h

Match n° 27820241 en D2 opposant St Julien Molin Molette à Eyrieux Embroye est reporté au samedi 23 mars à 16h.

Match n° 27820271 en D2 opposant St Alban d'Ay à Hostun est reporté au dimanche 24 mars à 10h





Match n° 27820272 en D2 opposant Colombier St Barth à Vallis Auréa est reporté au dimanche 24 mars à 10h.

Match n° 27820300 en D2 opposant Hauterives à Roiffieux est replanifié le dimanche 24 mars à 10h.

CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.

Match n° 27820148 opposant Mélas Le Teil à L'entente Chateauneuf de Galaure est reporté au dimanche 24 mars à 10h

Match n° 27820177 opposant AS Donatienne à Beaumontéleger est reporté au dimanche 24 mars à 10h

Match n° 27820178 opposant Bourg St Andéol à Baix est reporté au dimanche 24 mars à 10h

Match n° 27820149 opposant St Priest 07 à ACE est reporté au dimanche 24 mars à 10h

Match n° 27820179 opposant Bas Vivarais à Valensoles est reporté au dimanche 24 mars à 10h

Match n° 27820147 opposant RCF07 à Berzeme est reporté au dimanche 24 mars à 10h

Match n° 27820152 opposant Berzeme à St Priest 07 est reporté au dimanche 21 avril à 10h

Match n° 27820151 opposant RCF07 à Mélas Le Teil est reporté au dimanche 21 avril à 10h

Match n° 27820180 opposant Baix à Valensoles est reporté au dimanche 21 avril à 10h

Match n° 27820182 opposant St Donat à Bas Vivarais est reporté au dimanche 21 avril à 10h

Match n° 27820211 opposant AS St Martinoise à ont La Roche est reporté au dimanche 21 avril à 10h.





CHAMPIONNAT U13 F

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U13, les U12, les U11 et 3 U10.
Ballon taille 4,2 mi-temps de 30 min.

Horaires officiels de rencontres : le samedi après-midi à 13h30.
Plage horaire autorisée pour le club recevant : le samedi après-midi de 12h30 à 15h00.

Match n° 27819929 opposant FC Montélimar à Salaise Rhodia initialement prévu le 02 mars est reporté au samedi 20 avril à 13h30.

Match n° 27819925 opposant Bren à Davezieux initialement prévu le 10 février est reporté au samedi 20 avril à 13h30.

CHAMPIONNAT U15 F

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U15, U14, U13 et 3 U12.
Ballon taille 5,2 mi-temps de 35 min.

Horaires officiels de rencontres : le dimanche à 10h00.
Plage horaire autorisée pour le club recevant : le dimanche de 9h30 à 11h00.

Match n° 27819982 opposant Rhône Crussol à Joyeuse St Paul est reporté au 18 février à 10h : Pas de feuille de match. Merci de vous rapprocher de la commission féminine svp.

Match n° 27820038 opposant Montmeyran à Nord Drôme est reporté au 25 février à 10h : Pas de feuille de match. Merci de vous rapprocher de la commission féminine svp.

Match n° 27820036 opposant Pierrelatte à Tain Tournon 2 initialement prévu le 11 février est reporté au dimanche 12 mai à 10h.

Match n° 27843185 opposant Bourg Argental à Joyeuse St Paul initialement prévu le 03 mars est reporté au dimanche 21 avril à 10h.





Match n° 27843186 opposant Davezieux à Tain Tournon 2 initialement prévu le 03 mars est reporté au dimanche 21 avril à 10h.

Match n° 27843187 opposant US Montélimar 2 à AC de l'Allet initialement prévu le 03 mars est reporté au dimanche 21 avril à 10h.

CHAMPIONNAT U18 F

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U18F, U17F, U16F en nombre illimité et les U15F dans la limite de 3 maximum.

Ballon taille 5,2 mi-temps de 40 min.

Horaires officiels de rencontres : le dimanche matin 10h.

Pratique à 11 : Match n° 27261054 opposant Pierrelatte à Joyeuse St Paul initialement prévu le 03 mars est reporté au 12 mai à 10h

Pratique à 8 : Match n° 27820120 opposant Trefle foot à La Sanne St Romain initialement prévu le 03 mars est reporté au dimanche 21 avril à 10h.

RAPPEL IMPORTANT :

En cas de demande de modification moins de 12 jours avant la rencontre, la demande doit être adressée à la commission féminine par mail. Les clubs ne contactent pas l'arbitre, c'est la commission qui s'en charge et qui validera ou pas la demande.

COUPES DEPARTEMENTALES DESTIA CAMOU WOLF ET DRESHER TARDY

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Horaire officiel des rencontres : le dimanche matin 10h

1ère journée : 28 janvier 2024.

2ème journée de la Destia Camou Wolf et 1ère journée de la Dresher Tardy : 18 février 2024

¼ finale des coupes Destia Camou Wolf et Dresher Tardy : 28 avril 2024

Les tirages des coupes départementales se feront le jeudi 14 mars à 19h15 à la Salle des fêtes de La Voulte.





Les clubs qualifiés pour les ¼ de finale de la coupe DESTIA CAMOU WOLF sont les suivants : FC Eyrieux Embroye, AS St Marcelloise, Pierrelatte, St Priest AS 07, Sud Ardèche, St Cyr Félines Peaugres et Trèfle foot.

Les clubs qualifiés pour les ¼ de finale de la coupe DRESHER TARDY sont les suivants : Ent. BBRM/Génissieux/Bourg de Péage, Hauterives, Colombier St Bart, Boulieu les Annonay, Rochemaure, O. Ruomsois et Chateauneuf du Rhône.

FOOT LOISIRS SENIORS F – LES RENCONTRES

Responsable

Elodie LAFFORGUE – 06.86.50.44.08

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Nous sommes dans l'attente de la validation des licences loisirs pour les clubs engagés. Le calendrier devrait être fait le jeudi 1^{er} février.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Nous vous rappelons que **l'utilisation de la FMI est obligatoire** (prévoir cependant une feuille de match papier en cas de non-fonctionnement de la FMI)

Encore trop de feuilles de match papier. Merci de faire le nécessaire afin que la tablette fonctionne (accès, mise à jour). **Eric THIVOLLE est à votre disposition si besoin au 06-13-86-01-14.**

Nous vous rappelons que du vendredi à midi jusqu'au dimanche soir, toutes les demandes de modifications, les arrêtés ou autres sont à envoyer à la **personne de permanence** et non aux commissions. Ses coordonnées se trouvent sur le site du district dans la rubrique permanence sportive. Il y a aussi une personne de permanence pour les arbitres.

Merci de bien vouloir noter des maintenant les dates des journées événementielles féminines : 25 novembre, 05 janvier (futsal), 13 avril et 1^{er} juin. Toutes les infos seront en ligne en temps voulu.

Nous vous rappelons que le port du voile sur les terrains est strictement interdit. L'information en ce sens a largement été faite.

